

Introduction

Les savoirs citoyens au défi : vers une démocratie urbaine¹ ?

Agnès DEBOULET et Héloïse NEZ

Dans un contexte de crise de la représentation et des affiliations politiques traditionnelles, qui se caractérise par une baisse de la participation lors des échéances électorales comme au sein des syndicats et des partis politiques², les expériences de démocratie participative se multiplient, depuis deux décennies, dans différents contextes en France, en Europe et sur d'autres continents³. Ces dispositifs institutionnels visent à associer les citoyens « ordinaires », c'est-à-dire ni élus ni professionnels, à l'élaboration des politiques publiques, surtout à l'échelle locale. Leur développement semble répondre à l'émergence d'un « impératif » participatif et délibératif, qui serait au centre du « nouvel esprit » de l'action publique contemporaine⁴. Dans le même temps, les initiatives issues de la société civile connaissent, partout autour du monde, un net renouvellement. Les dernières révolutions arabes offrent un exemple particulièrement fort, au-delà des mobilisations, de la volonté de faire valoir le point de vue de manifestants apportant un soin intense à leur qualité de citoyens. Le cadre urbain fournit également les lieux propices à l'émergence de revendications à produire du « public » et de l'espace public, là où les gouvernements sont décrits comme prisonniers de logiques financières amenant à canaliser et à fermer les espaces. Loin de concerner seulement les nations les plus riches ou démocratiques, ces aspirations qui embrassent souvent sur des mouvements sociaux urbains ont pris une consistance et une visibilité internationale dans les premiers forums sociaux

1. Nous remercions Claudette Lafaye pour ses commentaires sur une première version de ce texte.
2. Cf. notamment TORCAL Mariano et MONTERO José Ramón, *Political Disaffection in Contemporary Democracies*, London/New York: Routledge, 2006; BRACONIER Cécile et DORMAGEN Jean-Yves, *La démocratie de l'abstention*, Paris, Gallimard, 2007.
3. FONT Joan (dir.), *Ciudadanos y decisiones públicas*, Barcelona, Ariel, 2001; FUNG Archon et WRIGHT Erik Olin, *Deepening Democracy*, London/New York, Verso, 2003; BACQUÉ Marie-Hélène, REY Henri et SINTOMER Yves (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2005; SMITH Graham, *Democratic Innovations*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.
4. BLONDIAUX Loïc et SINTOMER Yves, « L'impératif délibératif », *Politix*, n° 57, 2002, p. 17-35; BLONDIAUX Loïc, *Le nouvel esprit de la démocratie*, Paris, Le Seuil, 2008.

mondiaux⁵. Visant précisément à produire un cadre endogène de formation du « public » pour pouvoir offrir des réponses à des questions irrésolues générées par l'urbanisation et le développement⁶, elles sont aussi plus imprévisibles car moins encadrées que dans l'après-guerre et mettent au défi, par leur dimension réticulaire, les gouvernements locaux ou nationaux qui auraient oublié l'horizon de la démocratie ou de sa mise en pratique.

La question urbaine constitue l'un des terrains privilégiés de cette convergence des exigences participatives. Elle se distingue, depuis une dizaine d'années en France, par la floraison de formes très diverses de participation, des conseils de quartier imposés par la loi aux budgets participatifs, en passant par les plans d'urbanisme participatifs ou les concertations sur des opérations urbaines⁷. Tous les pays européens, et plus largement les pays de tradition démocratique en Amérique du Nord et du Sud, connaissent de semblables tentatives de mise en résonance des initiatives citoyennes et des gouvernements locaux⁸. Ces expériences renvoient notamment à l'influence décisive de la pensée et de la pratique participatives, issue de la rencontre entre les démarches de développement (notamment rural) et la doxa de la gouvernance mise à l'agenda par l'ensemble des institutions internationales depuis les années 1980. Aussi, il n'est pas rare de voir que l'univers des politiques et des projets urbains est innervé, y compris dans des situations non démocratiques au Sud, par des pratiques participatives initiées par des organisations non gouvernementales⁹ ou par la mise en œuvre de solidarités locales, de voisinage ou communautaires¹⁰, rompant avec l'idée d'une exemplarité européenne. Initiées par les pouvoirs publics, ces démarches répondent souvent – ou tentent d'anticiper – les revendications d'associations et de mouvements urbains.

5. HAMEL Pierre, *Action collective et démocratie locale*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 1991 ; KÖHLER Bettina et WISSEN Marcus, « Glocalizing protest: urban conflicts and global social movements », *International Journal of Urban and Regional Research*, 2003, vol. 27, n° 4, p. 942-951 ; SOMMIER Isabelle, *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, 2003.

6. L'Inde est un des pays où les savoirs citoyens sont le plus sollicités par des leaders locaux, des associations et des professionnels soucieux de partager leurs prérogatives. On peut, par exemple, citer le cas des associations locales et nationales d'habitants des *slums* organisés en alliances ou syndicats, appuyés par des experts reconnus. Cf. PATEL Sheela, D'CRUZ Céline et BURRA Sundar, « Beyond evictions in a global city: people-managed resettlement in Mumbai », *Environment and urbanization*, 2002, vol. 14, n° 1, p. 159-172.

7. BACQUÉ Marie-Hélène, « Gouvernance et urbanisme de participation », in BIAU Véronique et TAPIE Guy, *La fabrication de la ville*, Marseille, Parenthèses, 2009, p. 17-29.

8. Cf. notamment FORET Catherine, 2001, *Gouverner les villes avec les habitants*, Lausanne et Paris, Éditions Charles Léopold Mayer ; LEGROS Olivier (dir.), *Participations citoyennes et action publique*, Paris, Adels-Yves Michel, 2008.

9. Parmi l'abondante littérature sur le sujet : DESAI Vandana, *Community participation and slum housing: a study of Mumbai*, New Delhi, Sage, 1995 et, plus récemment, TAMA REWAL Stéphanie, « Le conflit sur l'usage du sol à Delhi : un révélateur des enjeux du renouvellement de la participation en Inde », *Participations*, n° 2, 2012, p. 147-166.

10. IRAKI Aziz, « L'organisation des solidarités dans des territoires en construction : quartiers restructurés au Maroc », *Espaces et sociétés*, n° 127, 2006, p. 63-77 ; MITLIN Diana et SATTERTHWAITÉ David, « Asie, Afrique : soutenir les fédérations d'habitants », in JACQUET Pierre *et al.*, *Regards sur la terre*, Presses de Sciences Po, 2010, p. 227-230.

En Europe, en Amérique du Nord et du Sud notamment, ces initiatives font écho depuis la fin des années 1970 à une certaine idée du « projet urbain » comme processus multi-partenarial, qui s'inspire en partie de courants associant professionnels réflexifs et citoyens impliqués issus des mouvements sociaux urbains¹¹. Selon cette vision, les habitants sont porteurs de ressources mobilisables dans la conception des espaces, qui contrastent ou font contrepoids à la rationalité limitée des acteurs institutionnels¹². Ce renouvellement des pratiques de planification urbaine s'inscrit dans des évolutions plus larges des politiques publiques, qui associent aux autorités publiques des partenaires privés et des représentants de la société civile, en transférant une partie de leurs responsabilités en dehors des sphères de décision des gouvernements centraux.

Devant cette diffusion des dispositifs de participation, la thématique des savoirs citoyens dans l'action publique locale fait l'objet d'un nombre croissant de recherches – en témoignent la réalisation de thèses qui en font un des points centraux de leur argumentation¹³ et la publication de plusieurs articles et ouvrages collectifs sur le sujet¹⁴. Ces travaux posent la question de la pluralisation des formes d'expertise dans les démocraties contemporaines et interrogent l'impact de la prise en compte de savoirs issus de la société civile dans les politiques publiques. Par rapport à ces récentes productions, l'originalité du présent ouvrage est d'analyser la spécificité des savoirs citoyens dans la production des conditions d'une démocratie urbaine. L'objectif est d'explicitier la nature des savoirs mobilisés dans les dispositifs d'urbanisme participatif, qu'ils soient issus de l'arsenal des mesures du gouvernement local ou de démarches davantage *bottom up* à l'initiative de la société civile, et de leurs points de rencontre. Ces échelles et variations des savoirs citoyens obéissent à des configurations à décrypter, autant

11. Pour plus d'éléments sur cette tendance: BACQUÉ Marie-Hélène et GAUTHIER Mario, « Participation, urbanisme et études urbaines : quatre décennies de débats et d'expériences depuis "a ladder of citizen participation" de S. R. Arnstein », *Participations*, n° 1, 2011, p. 36-66.

12. À ce propos, cf. PINSON Gilles, « Le projet urbain comme instrument d'action publique », in LASCOUMES Pierre et LE GALÈS Patrick, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2004, p. 202; FLAMAND Amélie et NEZ Héloïse, « Généalogie des dispositifs sur des projets urbains », in BACQUÉ Marie-Hélène et SINTOMER Yves, avec FLAMAND Amélie et NEZ Héloïse (dir.), *La démocratie participative inachevée*, Yves Michel/Adels, 2010, p. 133-136.

13. BERGER Mathieu, *Répondre en citoyen ordinaire: enquête sur les « engagements profanes » dans un dispositif d'urbanisme participatif à Bruxelles*, thèse de doctorat de sciences sociales, université libre de Bruxelles, 2009; DAMAY Ludivine, *Construire le politique au cœur de l'action publique participative: une analyse du budget participatif de la ville de Mons*, thèse de doctorat en sciences politiques et sociales, facultés universitaires Saint-Louis, 2009; NEZ Héloïse, *Les savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif: regards croisés sur les expériences de Paris et Cordoue*, thèse de doctorat en sociologie, université Paris 8/universidad autónoma de Barcelona, 2010; TALPIN Julien, *Schools of democracy*, ECPR Press, Colchester, 2011; GARDESSE Camille, *La « concertation » citoyenne dans le projet de réaménagement du quartier des Halles de Paris (2002-2010)*, doctorat en urbanisme et aménagement, Institut d'urbanisme de Paris, 2011.

14. SINTOMER Yves, « Du savoir d'usage au métier de citoyen? », *Raisons politiques*, n° 31, 2008, p. 115-134; TOPÇU Sezin, CUNY Cécile et SERRANO-VELARDE Kathia (dir.), *Savoirs en débat*, Paris, L'Harmattan, 2008; FROMENTIN Thomas et WOJCIK Stéphanie (dir.), *Le profane en politique*, Paris, L'Harmattan, 2008; BÉRARD Yann et CRESPIN Renaud, *Aux frontières de l'expertise*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010; DAMAY Ludivine, DUEZ Benjamin et DUEZ Denis (dir.), *Savoirs experts et profanes dans la construction des problèmes publics*, Publications des facultés universitaires Saint-Louis, 2011.

que leurs modes de diffusion et leur prise en compte dans les sphères de la décision et de la conception architecturale et urbaine. En outre, nous verrons comment les citoyens et les associations cumulent des formes de participation au sein et en dehors de la concertation, dans des logiques d'action collective plus protestataires, pour faire valoir leur point de vue sur les questions urbaines. Issus de différents domaines des sciences humaines, les articles rassemblés dans cet ouvrage tiennent également compte des différences de classe, d'origine, de parcours sociaux, voire résidentiels, et d'enjeux de localisation dans la fabrique et la perception des savoirs citoyens¹⁵. Il s'agit de cerner jusqu'à quel point les savoirs issus de la société civile, enchâssés dans des formes d'engagement, peuvent contribuer à des formes de gouvernance urbaine participative, et comment ces évolutions amènent à repositionner les rapports entre les savoirs experts, le savoir politique et les savoirs citoyens.

La perspective pluridisciplinaire adoptée croise les regards de spécialistes de l'urbain et de la politique (architectes, urbanistes géographes, sociologues, politistes), afin d'aborder, de manière conjointe, les dimensions urbaine et politique des savoirs citoyens dans la démocratie urbaine. En quoi la concertation sur la programmation ou les processus de projets urbains et architecturaux pose-t-elle la question des savoirs citoyens de manière singulière, et comment les dispositifs d'urbanisme participatif s'ancrent-ils aussi dans des logiques politiques ? Nous interrogerons notamment le projet politique des élus lorsqu'ils font appel au « savoir d'usage » des habitants, les conflits de légitimité et les enjeux de pouvoir dans les interactions entre différents types d'acteurs, ainsi que les dynamiques d'apprentissage et de politisation des participants. L'ambition de cet ouvrage, et des programmes collectifs de recherche sur lequel il repose¹⁶, est de dépasser certains clivages inhérents aux sous-disciplines dont nous nous inspirons ici en plaidant pour leur réconciliation empirique et théorique. Une première limite est présente dans certains travaux de sociologie politique, qui ont tendance à se désintéresser de l'objet même de la concertation¹⁷, en particulier de sa dimension

15. Les travaux sur les formes d'engagement militant fournissent là un socle possible pour l'analyse. Lilian Mathieu montre, par exemple, comment le collectif RESF s'appuie « sur des ressources et des expériences militantes préexistantes » et des trajectoires sociales au cours desquelles ils ont acquis « un certain nombre de dispositions, schèmes de perception du monde et compétences » (MATHIEU Lilian, « Soutenir les familles sans papiers : l'engagement dans le Réseau éducation sans frontières », in FASSIN Didier (dir.), *Les nouvelles frontières de la société française*, Paris, La Découverte, p. 319 et 321).

16. Cet ouvrage fait suite au colloque « Savoirs citoyens et démocratie participative dans la question urbaine », qui a été organisé à l'École nationale supérieure d'architecture Paris – Val de Seine les 6 et 7 février 2009, dans le cadre de deux Partenariats institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI) – l'un sur le renouvellement des pratiques de conception du projet urbain (sous la direction d'Agnès Deboulet), l'autre sur les dispositifs participatifs locaux en Île-de-France et en Europe (sous la direction de Marie-Hélène Bacqué et Yves Sintomer) – et d'un programme franco-allemand du Centre interdisciplinaire de recherches et d'études sur l'Allemagne (CIERA) sur les relations entre sciences, expertise et politique. Nous remercions ici les partenaires de ces projets : le LAVUE, le CRESPPA, le Centre Marc Bloch (Berlin), l'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (Adels), le Centre SUD, la Région Île-de-France et le CIERA, ainsi que l'ensemble des associations locales de résidents qui ont rendu ces projets possibles.

17. POUPEAU François-Mathieu, « Faire du patrimoine bâti un objet de concertation : l'expérience des Protections Ville de Paris », *Revue française de sociologie*, vol. 50, n° 1, 2009, p. 123-150.

urbaine, alors que la majorité des discussions dans les dispositifs participatifs locaux concernent des questions d'organisation, d'aménagement, de développement et de planification des villes et des agglomérations¹⁸. Ce sont donc les questions urbaines au sens large, mais également les dimensions spatiales de la participation qui gagneraient à être interrogées, les lieux jouant un rôle crucial dans la mobilisation des savoirs – en témoigne, par exemple, la recherche fréquente de locaux « neutres » pour la tenue des conseils de quartier ou de réunions de concertation¹⁹. La seconde limite que cet ouvrage tente de dépasser est celle qui sépare les travaux de sociologie politique sur la participation et ses effets de la sociologie des mouvements sociaux. Comme le suggèrent certains travaux récents, le retour à l'observation de terrain, voire l'ethnographie, permettent de souligner les modes de contestation comme d'appropriation spatiale²⁰. Ces apports méthodologiques propres à la sociologie des mobilisations – et notamment des « sans » ou des précaires²¹ – ne peuvent plus être tenus à l'écart d'une analyse soucieuse de comprendre les constructions sociales des savoirs citoyens et leurs interactions avec le politique et la production des espaces urbains. Enfin, une dernière frontière abordée plus indirectement par cet ouvrage est celle des recherches appliquées en urbanisme. Elles présentent un autre type de biais : en se focalisant sur les modalités d'intégration des habitants ou des usagers dans le processus d'élaboration du projet urbain, elles posent rarement la question du rapport au politique et des effets de ces dispositifs de participation en termes de politisation des individus. Ces recherches négligent souvent la capacité des citoyens concernés à décrypter l'environnement politique local ou supra-local, pour faire valoir des logiques qui sont loin d'être nécessairement sectorielles ou de type Nimby²². Elles minorent les savoirs sociaux préexistants ou incorporés dans les négociations urbaines tant qu'ils ne prennent pas la forme canonique de l'expertise technique, en mettant en avant l'opposition entre intérêt général et intérêts individuels. Ces travaux n'accordent que peu de valeur aux savoirs individuels et collectifs présidant aux systèmes d'action de la société civile²³, qui forgent l'essentiel des ensembles urbains contemporains édifiés en dehors des règles urbaines. Finalement, la plupart des aménagements faisant aujourd'hui

18. BACQUÉ Marie-Hélène, BLANC Maurice, HAMEL Pierre et SINTOMER Yves (dir.), « Ville, action citoyenne et débat public », dossier d'*Espaces et Sociétés*, n° 123, 2006.

19. BLONDIAUX Loïc et LEVÊQUE Sandrine, « La politique locale à l'épreuve de la démocratie : les formes paradoxales de la démocratie participative dans le 20^e arrondissement de Paris », in NEVEU Catherine (dir), *Espace public et engagement politique*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 17-82.

20. On se réfère en particulier au dossier « Observer les mobilisations » de la revue *Politix*, n° 93, vol. 24, 2011 dirigé par Hélène COMBES, Choukri HAMED, Lilian MATHIEU, Johanna SIMÉANT et Isabelle SOMMIER. L'éditorial ainsi que l'introduction insistent notamment sur le soin apporté aux modes de recueil des savoir-faire militants.

21. Si aucun article n'aborde directement ici cette question de la participation des précaires aux décisions urbaines, ces travaux n'en restent pas moins importants pour comprendre à la fois les formes d'expression, de soutien et de réponses à ces mobilisations, cf. BOUMAZA Magali et HAMMAM Philippe, *Sociologie des mouvements de précaires*, Paris, L'Harmattan, 2007.

22. Acronyme de *not in my back yard*.

23. CHATTERJEE Partha, *Politique des gouvernés*, Éditions Amsterdam, Paris, 2009.

l'objet d'une contestation ou d'une confrontation entre divers acteurs privés, élus et techniciens – étant donc, pour reprendre l'expression d'Arthur Jobert, de fait, « entrés en politique²⁴ » –, l'attention aux savoirs citoyens devient nécessaire.

L'émergence d'une catégorie d'analyse

Si les approches de la démocratie participative à partir des savoirs citoyens sont à la fois très récentes et encore peu nombreuses, elles prennent leur source dans trois champs disciplinaires qui se sont souvent développés de manière parallèle : les recherches en études urbaines sur la prise en compte des usagers, résidents ou riverains dans les processus de planification urbaine, les analyses des *science studies* sur l'implication des profanes dans la production de la recherche scientifique, et les travaux de science politique sur la compétence politique des citoyens ordinaires²⁵. C'est le croisement entre ces différentes traditions de recherche – qui se sont opposées au courant majoritaire dans leurs disciplines respectives et qui occupent encore, bien souvent, une position marginale en leur sein – qui a depuis peu amené des sociologues de l'urbain et du politique à s'intéresser à la notion de savoirs citoyens pour analyser, sous un nouvel angle, les expériences de participation initiées « par le bas » et/ou de démocratie participative. L'hypothèse qui sous-tend ces travaux est de considérer que les savoirs citoyens, qui représentent déjà une catégorie d'action, peuvent également constituer une catégorie d'analyse pertinente pour étudier la participation des citoyens et définir leur apport dans l'action publique locale. Ces recherches s'inspirent en particulier des réflexions autour de la notion de « démocratie technique », selon lesquelles la réintroduction du citoyen dans la prise de décision politique et technique redéfinit la relation entre savoir et pouvoir, et brouille les frontières traditionnelles entre savoirs experts et savoirs profanes²⁶. Ce faisant, le recours à la notion de savoirs citoyens peut prévenir la disqualification fréquente²⁷ des arguments et des positions des citoyens impliqués dans la critique des projets urbains ou d'aménagement, et de ceux qui sont suffisamment affectés pour être considérés comme « Le public » et se voir attribuer ainsi un rôle et à tout le moins un devoir d'information²⁸.

Différents termes sont utilisés, dans cette littérature, pour qualifier les savoirs des habitants ou des citoyens ordinaires. Les recherches sur le projet urbain et l'urbanisme participatif mettent en avant le « savoir d'usage » ou la « maîtrise d'usage » des habitants, pour rendre compte de connaissances liées à leur pratique quotidienne d'un territoire. En lien avec l'expérience urbaine, on retrouve également les notions de « savoirs locaux », de « savoirs habitants » ou de « savoirs

24. JOBERT Arthur, « L'aménagement en politique, ou ce que le syndrome Nimby nous dit de l'intérêt général », *Politix*, vol. 11, n° 42, 1998, p. 67-92.

25. Sur la genèse de la notion de « savoirs citoyens », cf. NEZ, Héloïse, *op. cit.*, 2010, p. 12-38.

26. CALLON Michel, LASCOUMES Pierre et BARTHE Yannick, *Agir dans un monde incertain*, Paris, Le Seuil, 2001.

27. JOBERT Arthur, *op. cit.*, 1998.

28. DEWEY John, *The Public and its Problems*, New York, Henry Holt and Company, 1927.

riverains²⁹ ». Ces travaux ont souvent une visée fonctionnelle en cherchant à mieux prendre en compte les besoins et les usages des populations directement concernées par les transformations de leur habitat ou leur quartier, et de les accompagner par des professionnels assurant la traduction de leur parole ordinaire dans un langage technique³⁰. Par ailleurs, la sociologie des sciences remet en cause la coupure entre « savoirs experts » et « savoirs profanes », en développant par exemple l'oxymore « d'expertise profane ». Les « groupes concernés » par les enjeux en débat sont amenés à développer des contre-expertises qui ont un caractère technique et scientifique, pour constituer des contre-pouvoirs face aux experts officiels³¹. En science politique, ce sont davantage les notions de « compétence politique » et de « compétences civiques » qui sont développées, en concevant les dispositifs participatifs comme des « écoles de démocratie » visant à créer de « meilleurs citoyens³² ». Les travaux de la sociologie pragmatique montrent, notamment, que les acteurs peuvent mobiliser des compétences critiques dans des situations publiques où ils sont amenés à se justifier³³. L'approche pragmatiste a également été utilisée par des sociologues de l'urbain. Dans une de ses acceptions, les « compétences citoyennes » désignent la capacité des urbains, néo-urbains et migrants à s'ériger en citoyens en mobilisant les catégories de l'expérience sensible, en travaillant les civilités et la relation à l'autre dans l'espace public, en apprenant le repérage, le déplacement et l'appropriation de la ville³⁴. La reconnaissance à part entière de la qualité d'urbain équivaut à une demande latente ou exprimée de citoyenneté urbaine, de reconnaissance de la capacité à prendre part de façon équivalente aux décisions sous-tendant l'action publique d'aménagement, quelle que soit la condition sociale, le quartier de résidence ou le lieu d'origine. La dimension globale de ces demandes nouvelles est signifiante de l'ampleur du fait urbain à l'échelle internationale et de sa charge politique, qui est associée à une

29. FOURNIAU Jean-Michel, « Citoyen en tant que riverain : une subjectivation politique dans le processus de mise en discussion publique des projets d'aménagement », in REVEL Martine et al. (dir.), *Le débat public*, La Découverte, 2007, p. 68-77.

30. DAVIDOFF Paul, « Advocacy and Pluralism in Planning », *Journal of the American Institute of Planners*, n° 31 (6), 1965, p. 331-338 ; HATZFELD Hélène, « Municipalités socialistes et associations. Roubaix : le conflit de l'Alma-Gare », *Revue française de science politique*, n° 36, 1986, p. 374-392 ; ANSELME Michel, *Du bruit à la parole*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2000 ; FORESTER John (dir.), « Interface : Practice Challenging Theory in Community Planning », *Planning Theory & Practice*, vol. 9, n° 1, 2008, p. 99-128.

31. EPSTEIN Steven, « The construction of lay expertise : AIDS activism and the forging of credibility in the reform of clinical trials », *Science, Technology, and Human Values*, vol. 20, n° 4, 1995, p. 416 ; WYNNE Brian, « May the sheep safely graze ? A reflexive view of the expert-lay knowledge divide », in LASCH Scott, SZERSZYNSKI Bronislaw et WYNNE Brian (dir.), *Risk, Environment and Modernity*, London, Sage, 1996, p. 44-83 ; CALLON Michel, LASCOURMES Pierre et BARTHE Yannick, *op. cit.*, 2001 ; COLLINS Harry et EVANS Robert, « The Third Wave of Science Studies : Studies of Expertise and Experience », *Social Studies of Science*, n° 2, 2002, p. 235-296.

32. MANSBRIDGE Jane, « On the Idea that Participation Makes Better Citizen », in ELKIN Stephen and SOLTAN Karen (dir.), *Citizen Competence and Democratic Institutions*, Philadelphia, Temple University Press, 1999, p. 291-325 ; TALPIN Julien, « Ces moments qui façonnent les hommes : éléments pour une approche pragmatiste de la compétence civique », *Revue française de science politique*, vol. 60, n° 1, 2010, p. 91-115.

33. BOLTANSKI Luc et THÉVENOT Laurent, *De la justification*, Paris, Gallimard, 1991 ; BREVIGLIERI Marc, LAFAYE Claudette et TROM Danny (dir.), *Compétences critiques et sens de la justice*, Paris, Economica, 2009.

34. JOSEPH Isaac, *L'espace du public : les compétences du citoyen*, Paris, Éditions Recherches-Plan urbain, 1991.

revendication de compétence ordinaire³⁵ ou populaire. À la différence des savoirs, les compétences se produisent toujours en situation, notamment de débat public, de concertation ou de négociation. C'est la capacité de mobilisation d'un certain stock de savoirs sociaux et techniques qui produira un effet de légitimation de certains individus ou de collectifs, dont la parole ou les actions seront reconnues.

Si ces différentes expressions sont utilisées par les auteurs de l'ouvrage en fonction de leurs appartenances disciplinaires, nous avons choisi de travailler la notion de « savoirs citoyens » plutôt que celle de « savoirs habitants » pour englober l'ensemble des contributions, car elle permet de dépasser la seule conception de l'habitant comme usager d'un territoire. L'expression de « citoyen » (au sens de « celui qui appartient à une cité ») inclut un ensemble plus large de savoirs sociaux et politiques, alors que la référence à « l'habitant » tend à valoriser un savoir spécifique lié à l'usage quotidien d'un lieu de vie³⁶. Cet ouvrage prend par ailleurs le parti de s'arrêter sur la notion de « savoirs » plutôt que celle d'« expertise » ou de « compétences », afin de prendre également en compte les savoirs peu formalisés, au-delà des savoirs qualifiés et autorisés. Notre définition des savoirs citoyens inclut donc l'ensemble des connaissances, des expériences et des techniques, c'est-à-dire non seulement les savoirs au sens strict du terme mais aussi les savoir-faire, que peut mobiliser un acteur qui a un statut ni d' élu ni de professionnel lorsqu'il intervient sur les questions urbaines. Nous distinguons ainsi les savoirs citoyens des savoirs institutionnels, portés par les élus (dont la légitimité est fondée sur le suffrage universel) ou les professionnels (considérés comme des experts, c'est-à-dire des individus dotés d'un savoir spécifique et occupant une position reconnue de spécialiste), sachant que les frontières ne sont pas toujours aussi étanches entre les différents types d'acteurs et de savoirs.

Quelques spécificités de la question urbaine

Les questions urbaines sont particulièrement propices à la multiplication des espaces citoyens de contestation et d'anticipation des politiques publiques. La densité et la dynamique des flux inhérents aux espaces urbains, mais également l'antagonisme entre la volonté de « vivre ici » (d'enracinement local) et les logiques de « grand projet » d'équipements (de redéveloppement), ont toujours été favorables à des revendications spécifiquement urbaines, touchant la sphère de la quotidienneté et du logement. La seconde modernité avec son horizon d'incertitude, notamment environnementale³⁷, a encore élargi les initiatives de citoyens et leur capacité à influencer la décision publique. Elles s'inscrivent dans un contexte de consolidation de l'assise des villes et des métropoles comme acteurs

35. BERRY-CHIKHAOUI Isabelle et DEBOULET Agnès (dir.), *Les compétences des citadins dans le Monde arabe*, Paris, IRMC/Karthala/Urbama, 2000.

36. Sur l'histoire, les usages et les effets des catégories de citoyen et d'habitant, cf. NEVEU Catherine, « Habitants, citoyens : interroger les catégories », in BACQUE Marie-Hélène et SINTOMER Yves (dir.), *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011, p. 39-50.

37. BECK Ulrich, *La société du risque*, Paris, Flammarion, 2003 [1986].

du territoire et de l'économique en Europe³⁸, ou de contradiction entre « fragmentation des arènes d'action et de concentration du pouvoir de décision sous l'effet du paradigme néo-libéral », par exemple dans les villes du Maghreb³⁹. On peut souligner aussi la perméabilité entre les initiatives de riverains issues de zones de projet d'extraction (bassin minier, zone d'implantation de centrales nucléaires, de forages ou de grands barrages) et les démarches de qualité menées par des citoyens non missionnés par leur travail (défense du patrimoine local, démarches qualité conduites par des comités de locataires, sensibilisation à l'environnement architectural et urbain, mobilisations planétaires autour des nuisances supposées de l'implantation de déchetteries ou d'incinérateurs). Ces confrontations d'un genre nouveau alimentent la constitution de collectifs ou d'associations capables de dialoguer avec des institutions publiques et de faire ainsi évoluer les règles à plus long terme – par exemple, sur les impacts environnementaux de grands projets faisant l'objet de concertations par la Commission nationale de débat public (CNDP) en France ou sur l'infléchissement de projets de voies rapides ou de grands équipements⁴⁰. Les projets de rénovation urbaine ou de « régénération » dans les pays anglo-saxons fournissent une bonne illustration à la fois de ce renouvellement du champ participatif et de la capacité des collectifs citoyens à réagir sur le cours des décisions publiques. Très contestés dans les années 1970 à 1980 dans les pays développés, ces projets connaissent un regain protestataire depuis le début de l'ère des grands projets et de la compétition internationale qui se joue essentiellement à l'échelle urbaine⁴¹. Cette fois-ci, les objectifs sont plus complexes à appréhender en raison de la multiplicité des acteurs présents, mais aussi du fait de l'apparition de couches de protection des intérêts privés dans les contextes d'internationalisation croissante – par exemple, les investisseurs internationaux qui opèrent par le truchement d'agences et d'institutions écran ou la délégation à des concessionnaires. Ces grands ou méga-projets sont, partout dans le monde, le véhicule de contestations renouvelées qui associent de nouvelles catégories sociales et de nouveaux modes d'interpellation des pouvoirs publics⁴². Il y a largement matière à comprendre l'émergence des savoirs citoyens en situation de controverse, parfois radicale, et de partenariat avec les pouvoirs publics. En allant plus loin, l'appréhension de l'ensemble du spectre des interventions urbaines et urbanistiques aujourd'hui fournirait l'occasion d'un examen d'une très large palette de savoirs citoyens, qui jouent autant dans la sphère des mobili-

38. LE GALÈS Patrick, *Le retour des villes européennes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011 ; GAUDIN Jean-Pierre, *Pourquoi la gouvernance?*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2002. Cf. aussi les travaux d'Henri Lefebvre et de Manuel Castells.

39. ZAKI Lamia, *L'action urbaine au Maghreb*, Paris, Karthala-Irmc, 2011, p. 16.

40. DEBOULET Agnès et FAWAZ Mona, chapitre 2 « Turbulences autoroutières à Beyrouth : des projets de voies rapides imposés, contestés et réorientés » et chapitre 3 « L'immixtion du politique et de la société civile dans la sphère technique », in NAVEZ-BOUCHANINE Françoise (dir), *Effets sociaux des politiques urbaines*, Paris, Karthala-CJB-Emam, 2012.

41. BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, DEBOULET Agnès et ROULLEAU-BERGER Laurence, (dir), *Villes internationales : entre tensions et réactions des habitants*. Paris, La Découverte, 2007.

42. Cf. notamment SOLOMON Benjamin, « Illegible claims, legal titles and the worlding of Bangalore », *Tiers-Monde*, n° 206, 2011, p. 37-54

sations que dans la capacité à traduire ces compétences en forme de coopération et de co-production critique.

Si des parallèles entre les savoirs urbains et les autres domaines de la science s'imposent, ils demandent aussi à être dépassés. En effet, villes et ensembles métropolitains ne peuvent être appréhendés comme des environnements planifiés et régis par des dispositifs techniques et réglementaires⁴³. L'urbanisme se constitue au début du XX^e siècle comme une articulation entre un projet politique et des savoir-faire et savoirs techniques visant, à l'origine, à changer la forme physique des villes et les aménager. En tant qu'expertise et mode d'action – qui mobilise des savoirs scientifiques et techniques, comme ceux de l'architecture, de l'hygiène, de la médecine, de la démographie et des sciences sociales naissantes –, cet outil de gouvernement se forge ainsi en réponse à un projet politique⁴⁴. Le rôle de l'expert et du technicien est central, leurs savoirs scientifiques et techniques étant institutionnalisés comme fondement et guide de l'action, en collaboration étroite avec les responsables politiques. Ainsi, jusque dans les années 1980, l'expertise urbaine (incluant l'ensemble des domaines de l'équipement du territoire et les transports) est avant tout une expertise d'État qui, légitimée par les principes de rationalité et d'efficacité, agit au nom de l'intérêt général⁴⁵. Or, c'est ce socle de l'expertise urbaine qui est remis en cause depuis une trentaine d'années dans les pays ayant connu la généralisation de ces professions de la ville, tandis que l'expertise urbaine déléguée à des néo-professionnels est elle aussi contestée dans les régions du monde où les urbanistes diplômés ou reconnus sont peu nombreux⁴⁶.

La définition de l'urbain s'élargit aussi lorsqu'on le considère, dans sa pluralité, comme un ensemble de milieux caractérisés par la place de l'économie et des échanges marchands, mais également par la densité et la diversité, ce qui a toujours débouché sur des formes de gouvernement singuliers. Les travaux des sciences sociales nous montrent aussi la ville comme espace de relations et de sociabilités, de porosités sociales et de mobilités⁴⁷. En ce sens, l'espace urbain est, pour les citoyens, la dimension la plus accessible du cadre de vie ayant un impact direct sur les capacités des individus à s'émanciper, agir, accéder aux biens communs (eau, air, espaces ouverts) ou aux biens singuliers (logement). La ville joue donc sur les capacités d'agir au sens de « *capabilities* », pour reprendre l'expression d'Amartya Sen, et sur les hiérarchies sociales. Elle est, par excellence,

43. Sans renvoyer à la Grèce ancienne ou à la *polis*, on trouvera des travaux sur l'expression des mécontentements et leur mise en forme au XIX^e siècle à Paris ou le déploiement des savoirs politiques dans l'espace urbain avec le marquage d'un clivage Est/Ouest, cf. TARTAKOWSKY Danièle, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, Paris, Presses de la Sorbonne, 1997.

44. TOPALOV Christian, « L'urbanisme comme mouvement social : militants et professionnels du city planning aux États-Unis (1909-1917) », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 44-45, 1989, p. 139-144.

45. BIAU Véronique et TAPIE Guy, *La fabrication de la ville*, Marseille, Parenthèses, 2009 ; RUI Sandrine, *La démocratie en débat*, Paris, Armand Colin, 2004.

46. SOUAMI Taoufiq et VERDEIL Éric, *Concevoir et gérer les villes : milieux d'urbanistes au sud de la Méditerranée*, Paris, Anthropos, 2006.

47. HANNERZ Ulf, *Explorer la ville*, Paris, Éditions de Minuit, 1983.

considérée comme le lieu des revendications et de l'apparition d'un espace public, donc d'une relation très étroite à la demande de citoyenneté. Ces mutations invitent à un examen pluriel et pluri-instanciel du renouvellement de la démocratie urbaine par les savoirs citoyens. Cette mise en lumière passe par l'examen de leur prise de conscience, des modes d'expression publique et également de la dialectique entre conflits et reconnaissance.

Savoirs « profanes », savoirs « experts » : une séparation obsolète ?

La première partie de l'ouvrage s'attelle à un exercice de définition, afin de qualifier les savoirs mobilisés par les citoyens sur les projets urbains et d'interroger leur relation aux savoirs mis en avant par les experts. Observe-t-on, comme dans le champ des sciences et des techniques⁴⁸, un déplacement des frontières entre savoirs « experts » et savoirs « profanes » sur les questions urbaines ? L'article d'Héloïse Nez et Yves Sintomer soulève les enjeux scientifiques et politiques associés à la qualification de l'apport des citoyens dans le projet urbain face aux conceptions élitistes de la démocratie, selon lesquelles les citoyens sont incompetents dès lors que la sphère de leurs intérêts immédiats est dépassée. Ils proposent une typologie des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif, qui distingue d'une part la raison ordinaire (savoirs d'usage), l'expertise citoyenne (savoirs professionnels) et le savoir politique (savoirs militants), et d'autre part les savoirs individuels et les savoirs collectifs. Cette grille d'analyse, qui est reprise par un certain nombre d'auteurs dans cet ouvrage, montre que les citoyens ne sont pas enfermés dans l'expression d'un savoir d'usage pour lequel ils sont en général sollicités, mais qu'ils peuvent aussi mobiliser des ressources techniques et politiques. Si les dispositifs participatifs en urbanisme tendent ainsi à brouiller les frontières entre savoirs experts et savoirs profanes, la capacité de jongler entre ces différents types de savoirs en fonction de la situation est inégalement partagée par les acteurs.

En analysant la première expérience de rénovation urbaine concertée dans l'Hexagone, à la Coudraie (Poissy), Agnès Deboulet et Khedidja Mamou mettent en avant la dimension collective des compétences mobilisées par les habitants. Les savoirs citoyens, qui ne se résument pas aux savoirs d'usage mais englobent également des « savoirs négocié », s'affirment dans la concertation comme des productions collectives avant tout issues des mobilisations. Les auteures analysent le processus de montée en compétence des participants, alors que pèse toujours sur eux un sentiment d'incompétence. Les apprentissages, qui ont lieu dans les pratiques collectives et dans les échanges entre citoyens et professionnels, concernent des modes de négociation spécifiques au projet urbain, ainsi que des compétences techniques, par exemple cartographiques. Ils incitent les habitants à revendiquer un outillage de la concertation et des supports pour rendre compréhensibles les projets discutés. La contribution montre comment ces savoirs rela-

48. CALLON Michel, LASCOURMES Pierre et BARTHE Yannick, *op. cit.*, 2001.

tionnels s'ancrent dans la durée, alors que se transforme le rapport aux pouvoirs publics, les habitants passant d'une position contre le projet à l'instauration d'une relation de confiance relative avec leurs partenaires dans l'institution.

Éric Daniel-Lacombe et Jodelle Zetlaoui-Léger présentent ensuite une démarche de coproduction d'un projet urbain qu'ils ont mise au point en tant que respectivement architecte et sociologue investis dans le champ de l'urbanisme, afin de permettre aux citoyens, aux élus et aux professionnels d'échanger au sein de différents espaces de concertation. L'objectif de cette procédure est de mettre en œuvre une dynamique de co-apprentissage, sans pour autant déboucher sur une totale hybridation des savoirs, chacun disposant par son expérience de formes d'expertise singulières. À partir d'une expérience de requalification d'un quartier historique à Croissy-sur-Seine (Yvelines), les auteurs montrent comment une idée est issue de la concertation. Ils soulignent toutefois les limites de leur expérience, tant au niveau du risque de professionnalisation des habitants les plus actifs, que de la nécessité d'une forte volonté politique des élus pour que cette démarche soit mise en place. Ils concluent sur l'absence de coupure entre profanes et experts dans l'urbanisme : les habitants ont toujours des connaissances sur les usages et les pratiques qui sont plus fines et contextualisées que celles des experts, disposant pour leur part d'une capacité d'identification des problèmes et des savoir-faire sur la méthodologie du projet.

Savoirs citoyens, conflits de légitimité et enjeux de pouvoir

Si les dynamiques d'apprentissage au sein des mobilisations collectives et des démarches de concertation tendent à remettre en cause les hiérarchies traditionnelles de savoir, ces changements ne se produisent pas sans conflit. La deuxième partie de l'ouvrage aborde ainsi les enjeux de pouvoir, de représentation et de légitimité liés à l'apparition des « profanes » dans le processus d'élaboration du projet urbain. À partir du cas de la concertation sur le réaménagement des Halles, un site emblématique au cœur de Paris, Camille Gardesse analyse les positionnements et les résistances des responsables politiques et techniques, qui sont liés à la mise en concurrence entre savoirs non professionnels et savoirs experts au sein du dispositif participatif. Percevant l'émergence de savoirs citoyens comme un risque pour leur légitimité traditionnelle, les détenteurs du savoir légitime cherchent à réaffirmer leur rôle dans la concertation. Ils ont ainsi tendance à maintenir les habitants dans un statut de profane, en pointant leur manque d'expertise sur le plan technique et leur conservatisme en matière de choix urbanistiques. L'auteure analyse toutefois le processus de montée en compétence des citoyens, en distinguant plusieurs types de savoirs, soit issus de la mobilisation de connaissances que les individus ont déjà, soit construits au sein du processus participatif dans les interactions entre différents acteurs. Elle montre comment les associations réussissent finalement à imposer leurs usages et perceptions du lieu, en cumulant une action au sein de la concertation et une forte capacité de mobilisation collective.

En mettant en parallèle des dispositifs d'urbanisme participatif à Paris et Cordoue (Espagne), Ernesto Ganuza et Héloïse Nez analysent l'émergence de conflits entre les citoyens organisés et les citoyens non organisés. Ces conflits de légitimité entre le savoir d'usage individuel et l'expertise associative résultent d'une redistribution des rôles traditionnellement attribués aux individus et aux collectifs au sein des dispositifs participatifs. Les auteurs interrogent le projet politique des élus de faire appel au citoyen ordinaire, en montrant qu'il est motivé non seulement par la volonté d'élargir le cercle de la participation au-delà des acteurs associatifs en intégrant les connaissances des habitants sur leur espace quotidien, mais aussi de contourner l'expertise collective et la capacité de contestation acquise par certaines associations. Face à ce projet politique basé sur un idéal démocratique qu'elles ne partagent pas, les associations remettent en cause la compétence politique des citoyens ordinaires, en se considérant seules détentrices du savoir légitime pour entrer dans un processus politique et seules représentantes légitimes des citoyens.

Enfin, Cécile Cuny s'interroge sur la faiblesse des habitants dans le triptyque qu'ils forment avec les élus et les experts dans les expériences urbaines. En analysant un conseil des habitants mis en place à Marzahn-Nord, un quartier de grands ensembles à Berlin-Est, dans le cadre de la politique de la ville, elle analyse la nature des savoirs reconnus comme légitimes au sein des dispositifs participatifs locaux, en le mettant en lien avec un modèle de représentation. Il s'avère que la reconnaissance du savoir d'usage est liée à la capacité qu'ont certains participants à parler au nom d'un groupe, celui des usagers, et de représenter ainsi des habitants qui partagent les mêmes caractéristiques et la même expérience urbaine qu'eux. La légitimité du savoir d'usage étant liée à cette capacité de représenter une expérience urbaine, l'auteur propose des solutions pour renforcer la position des habitants, qui consistent à améliorer la diversité sociale de ceux qui s'investissent dans les dispositifs participatifs. Comme les débats restent restreints à certains points de vue lorsque l'assemblée est socialement homogène, l'enjeu est d'améliorer l'hétérogénéité sociale des participants pour améliorer la recevabilité des interventions des citoyens ordinaires.

Devenir crédible : processus de fabrication des savoirs citoyens

Face aux tentatives des détenteurs traditionnels du savoir et du pouvoir à les maintenir dans un statut de profane et dans l'expression d'un seul savoir d'usage, les habitants et les associations développent des stratégies pour devenir crédibles sur les questions urbaines. La troisième partie de l'ouvrage s'intéresse ainsi aux processus de montée en compétence des citoyens, dans le cadre des instances de concertation et des conflits. Ces dimensions sont abordées tout d'abord à partir du cas de la gestion des déchets, pour lequel Claudia Cirelli et Laurence Rocher distinguent deux formes de savoirs dans des situations de participation organisée et non organisée : des savoirs de proximité et des compétences d'interaction. Les auteurs analysent les divergences entre les compétences mobilisées par les

citoyens et celles attendues par les pouvoirs publics : alors que l'offre participative est circonscrite à un savoir d'usage, les participants insistent sur la capacité d'apprendre et se positionnent comme des sujets politiques à égalité des experts. Le passage du statut de riverain à celui de citoyen s'opère ainsi par l'acquisition d'une capacité à monter en généralité, à travers des processus d'apprentissage qui résultent à la fois des dispositifs participatifs, mais aussi par des situations de conflit stimulant notamment des apprentissages juridiques. Ces processus d'apprentissage font toutefois émerger un dilemme entre la figure de « l'habitant lambda » et celle du « citoyen expert », lorsque les participants les plus actifs se professionnalisent.

En partant des trois régimes d'expression en public définis par Cardon, Heurtin et Lemieux⁴⁹ – régimes du partage, de l'opinion et de la critique –, Mathieu Berger analyse une expérience de concertation urbaine à Bruxelles. Il montre comment les citoyens cherchent à dépasser le régime de l'opinion – qui vise à faire connaître un avis personnel sur telle ou telle question –, dans lequel les placent les élus dans les commissions de quartier. Pour ne pas se limiter à « donner leur avis », deux alternatives se présentent à eux : s'inscrire dans un régime du partage (en s'exposant fortement en tant qu'individu, à travers le témoignage et l'expérience personnelle) ou dans un régime de la critique (en développant un jugement étayé par une argumentation ou appuyé sur des faits), qui présentent tous les deux des risques (être trop dans le partage ou trop dans la critique). L'auteur distingue alors des formes d'engagement distanciées, qui permettent aux participants de déborder le régime de l'opinion sans trop empiéter sur les prérogatives de chacun des autres acteurs.

L'article de Julien Talpin sur la ville de Séville fait écho au précédent en ce qu'il montre que les différents types d'apprentissage dans les budgets participatifs – savoirs techniques, politiques et d'usage – sont insuffisants pour assurer la crédibilité de certains citoyens, qui est davantage liée à leur position sociale ou à leur statut professionnel. Par exemple, les compétences techniques d'habitants disposant d'une reconnaissance statutaire ou professionnelle sont plus valorisées que celles des profanes en situation d'enquête. La formalisation de nouveaux savoirs n'est donc pas un gage d'égalisation des rapports de pouvoir au sein des dispositifs participatifs. Elle n'est pas non plus toujours un vecteur de politisation des discussions et des pratiques. La norme dans les budgets participatifs est le rejet du politique hors des interactions publiques, sauf lorsqu'une situation de choc moral se produit. Aussi, la politisation se produit essentiellement dans les coulisses, par exemple dans les moments de sociabilité. Pour l'auteur, la repolitisation de la question urbaine par la démocratie participative passe par la création d'espaces où la conflictualité sociale et le sentiment d'injustice pourraient s'exprimer.

49. CARDON Dominique, HEURTIN Jean-Philippe et LEMIEUX Cyril, « Parler en public », *Politix*, n° 8 (31), 1995, p. 5-19.

Dans le contexte de l’Afrique du Sud post-apartheid et plus particulièrement dans la ville du Cap, Chloé Buire oppose deux visions de la citoyenneté : la citoyenneté officielle à travers les *ward forum*, dispositifs de démocratie locale mis en place par les institutions publiques, et la citoyenneté « insurgée⁵⁰ », qui correspond à des savoirs politiques développés dans les *townships*. Les décalages sont frappants entre le modèle du « bon citoyen » et les tactiques développées par les habitants dans leur vie quotidienne. Les espaces institutionnels de la participation véhiculent un modèle de citoyenneté déconnectée des débats politiques, en diffusant une expertise bureaucratique apolitique et en convoquant une expertise d’usage centrée sur les services urbains, selon le modèle de l’usager consommateur. Mais cette sollicitation des citoyens pour leur expertise d’usage est loin de résumer les postures citoyennes inventées au quotidien dans les *townships*. L’auteure raconte le processus de politisation d’une habitante, qui passe de la quête d’un logement personnel à des revendications citoyennes plus larges et devient un leader local. C’est dans les territoires du quotidien, dans la précarité et l’auto-organisation, que s’enracinent ainsi les apprentissages citoyens.

Reconnaissance des savoirs citoyens, politisation des individus, citoyenneté urbaine

Au-delà de sa partition en trois entrées principales, plusieurs axes transversaux parcourent cet ouvrage. Le premier examine le lien entre savoirs citoyens et enjeux de reconnaissance. Si certains savoirs sont reconnus par les pouvoirs publics au sein des dispositifs participatifs en urbanisme, surtout le savoir d’usage, ce n’est pas le cas de tous les savoirs mobilisés par les citoyens, notamment des différentes formes d’expertise et de contre-expertise. Ces dernières entrent directement en concurrence avec les savoirs habituellement reconnus et certifiés des responsables politiques, techniques et associatifs, remettant en cause leur pouvoir acquis dans la fabrication de la ville. L’appel au citoyen ordinaire fait ainsi émerger des conflits de légitimité entre différents acteurs – entre citoyens et acteurs institutionnels, mais aussi entre citoyens organisés et citoyens non organisés –, car leur mobilisation perturbe les rôles traditionnellement attribués à chacun dans l’action publique locale. La reconnaissance ou non des savoirs citoyens dépend donc de la nature des savoirs mobilisés, la distinction entre savoirs d’usage et expertises techniques se posant clairement dans l’urbanisme, mais aussi du statut des participants et de leur légitimité à prendre la parole en public qui dépend de dispositions sociales, miroir des inégalités, et de trajectoires tant militantes que professionnelles⁵¹. Ces débats posent la question de la représentation, qui est notamment liée à la représentativité des participants : qui est légitime pour

50. HOLSTON James, *Insurgent Citizenship. Disjunction of Democracy and Modernity in Brazil*, Princeton University Press, 2008.

51. GAXIE Daniel, *Le cens caché*, Paris, Le Seuil, 1978.

« parler au nom de » – d'un groupe ou de la population dans son ensemble⁵²? Ils renvoient aussi à la question d'un éventuel déplacement des frontières entre savoirs experts et savoirs profanes sur les questions urbaines et de ses modalités.

Le deuxième axe transversal concerne les dynamiques d'apprentissage et la question de la politisation de la question urbaine, entendue comme un processus de montée en généralité et de conflictualisation ou de reconnaissance des clivages⁵³. Comment les citoyens deviennent-ils compétents en participant et parviennent-ils à passer de mobilisations individuelles à un engagement collectif⁵⁴? Les apprentissages et les trajectoires de politisation des individus sont issus des interactions entre différents types d'acteurs au sein des dispositifs participatifs, mais également des situations de conflit avec les pouvoirs publics qui placent les citoyens dans des dispositions d'enquête, une des conditions de formation d'un public selon John Dewey⁵⁵. Le processus de professionnalisation des participants les plus actifs est toutefois paradoxal : si la technicisation de leurs savoirs est une condition pour que leur action soit prise au sérieux par les institutions et les habitants, elle peut les éloigner du savoir d'usage et des préoccupations des autres citoyens. Cette tendance à techniciser les débats, particulièrement forte dans le domaine de l'urbanisme, contribue également à évincer la politique des scènes publiques, de telle sorte que les processus de politisation individuelle peuvent s'accompagner d'une dépolitisation plus générale des discussions dans les dispositifs de participation, de l'évacuation des conflits ou des enjeux les plus cruciaux.

En troisième lieu, cet ouvrage traite des savoirs citoyens en lien avec la question de la citoyenneté urbaine, au-delà de la concertation institutionnelle. Comme l'ont déjà montré plusieurs analyses de la démocratie participative, les citoyens et les associations ont tendance à cumuler une action au sein et en dehors des dispositifs participatifs⁵⁶, de telle sorte qu'il semble nécessaire d'étu-

52. HATZFELD Hélène, *Les légitimités ordinaires : au nom de quoi devrions-nous nous taire?*, Paris, L'Harmattan-Adels, 2011.

53. HAMIDI Camille, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation : engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration », *Revue française de science politique*, vol. 56, n° 1, 2006, p. 5-25.

54. Françoise Navez-Bouchanine a traité cette question dans le cas des associations d'habitants de bidonvilles au Maroc en insistant sur la « division sociale des compétences », notamment sur la capacité de repérer et d'accéder aux décideurs, d'exploiter une conjoncture politique ou médiatique favorable, qui souligne l'apparition de figures individuelles fortes. Cf. « Compétences collectives, émergence de la société civile et intermédiation sociale dans la gestion urbaine », in BERRY-CHIKHAOUI Isabelle et DEBOULET Agnès, *Les compétences des citoyens dans le monde arabe*, 2000, p. 341-368.

55. DEWEY John, *op. cit.*, 1927; cf. aussi CARREL Marion, « Susciter un public local-habitants et professionnels du transport en confrontation dans un quartier d'habitat social », in BARRIL Claudia, CARREL Marion, GUERRERO Juan-Carlos et MARQUEZ Alicia (dir.), *Le public en action*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 219-240.

56. BLATRIX Cécile, « Devoir débattre : les effets de l'institutionnalisation de la participation sur les formes de l'action collective », *Politix*, n° 57, 2002, p. 79-102; RUI Sandrine et VILLECHAISE Agnès, « Les associations face à la participation institutionnalisée : les ressorts d'une adhésion distancée », *Espaces et Sociétés*, n° 123, 2005, p. 21-36; NEZ Héloïse, « De l'expertise associative à la formation d'un contre-pouvoir : action collective et concertation à Paris Rive Gauche », *Espaces et Sociétés*, n° 151, 2012, p. 139-154.

dier de pair la concertation institutionnelle et les mobilisations collectives⁵⁷, mais aussi les « entre-deux » dans lesquels se forment de nouvelles coalitions d'acteurs et d'intérêts⁵⁸. Les villes européennes semblent avoir ainsi accru le « caractère pluraliste des systèmes politiques urbains », ce qui permet d'ouvrir les espaces programmatiques et stratégiques en mobilisant des groupes porteurs de ressources⁵⁹. Cette réorientation, qui peut être vue comme la fin d'une époque de décisions unilatérales et descendantes, est aussi associée au mouvement général de décentralisation et à une territorialisation des politiques publiques. Pris individuellement ou collectivement, les citoyens naviguent entre jouer le jeu de ces recompositions et se situer dans une position de contestation, lorsque les décisions publiques leur semblent encore trop arbitraires et surtout peu éclairées, entretenant volontairement un espace de flou. L'accès à l'information est devenu le fer de lance des nouvelles compétences citoyennes et la revendication de respect passe avant tout par cette demande minimale de transparence sur les décisions dans leurs finalités et leurs implications. Elle met particulièrement en porte à faux les opérateurs de projet dans les processus de rénovation urbaine des grands ensembles dans les villes européennes, où le poids des démolitions dépend au moins autant du financement accordé que de la cohérence urbanistique et sociale du projet⁶⁰. Les citoyens développent ainsi des « tactiques » au quotidien, pour faire aboutir leurs revendications, en s'inscrivant dans les espaces ouverts par les pouvoirs publics et en les dépassant lorsqu'ils s'avèrent limités.

Telle que posée dans l'ensemble des contributions, la participation entendue ainsi dans un sens plus large accroît le spectre de la politisation, en permettant une implication et des prises sur son environnement, alors qu'un processus « concédé » de concertation peut susciter un retrait du politique et des désillusions grandissantes. Les milieux urbains, en ce sens, ne font pas l'économie de ce risque de dépolitisation, intrinsèquement lié à une contradiction perçue entre des espaces de délibération présentés comme ouverts et des décisions publiques souvent décrites comme étant essentiellement mues par des considérations de profit – les espaces urbains en concurrence étant aussi des générateurs de plus-values sans précédent. C'est sans doute la dernière aporie de la démocratie qui se transcrit là dans le chemin étroit de la reconnaissance de savoirs citoyens, au-delà de l'horizon bordé par une économie urbaine financiarisée⁶¹. Il serait illusoire de penser que la dimension participative puisse jouer son rôle de rééquilibrage entre les parties lorsque la dimension publique de la planification cède face aux investisseurs privés et internationaux – comme dans le projet Euroméditerranée à Marseille, lors de la transformation en secteurs résidentiels haut de gamme

57. CARREL Marion, NEVEU Catherine et ION, Jacques, *Les intermittences de la démocratie*, Paris, L'Harmattan, 2009; NEVEU Catherine (dir.), *Cultures et pratiques participatives*, Paris, L'Harmattan, 2007.

58. NAVEZ-BOUCHANINE Françoise (dir.), *Effets sociaux des politiques urbaines*, Paris, Karthala, 2012.

59. PINSON Gilles, *Gouverner la ville par projet*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

60. DEBOULET Agnès et al., *La rénovation urbaine entre enjeux citoyens et engagements citoyens*, rapport de recherche rendu au Puca en 2010, Éditions du Puca, à paraître en 2013.

61. ZERAH Marie-Hélène, « Participatory governance in urban management and the shifting geometry of power in Mumbai », *Development and change*, n° 40, 2009, p. 853-877.

de sites industriels ou délaissés tels que l'Île Seguin avec l'ancien site Renault-Billancourt, à l'approche des Jeux Olympiques à Rio de Janeiro (voir la controverse récente autour de l'expulsion médiatisée de la *favela* Autodroma) ou autour du projet de régénération Le Caire 2050⁶². Pourtant, ce que montrent les travaux sur les savoirs citoyens dans cet ouvrage, c'est précisément la capacité d'infléchir et, parfois, de retourner les situations ; celle d'instituer de nouveaux rapports de considération et de partenariat faisant prévaloir une parole publique reconnue et *in fine*, de renouveler la démocratie.

62. BARTHEL Pierre-Arnaud (dir.), « Arab mega-projects », numéro spécial *Built Environment*, vol. 36, n° 2, 2010.